Finances publiques





La Direction Générale des Finances Publiques modernise son réseau

Le principe de la réforme

Dans le cadre des **importantes évolutions fiscales** récentes (prélèvement à la source, dématérialisation des déclarations, réforme de la taxe d'habitation, suppression de la déclaration des revenus en 2020 pour 12 millions de foyers, suppression des paiements en espèce dans les trésoreries), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) adapte son organisation sur le territoire et modernise l'offre de service qu'elle met à disposition des usagers.

C'est dans ce contexte qu'une **convention** a été signée entre la Directrice régionale des finances publiques (DRFiP) et le Président de la communauté de communes du Pays de Sainte Odile.

Concernant plus particulièrement les habitants d'OBERNAI

Aujourd'hui, seul le service de MOLSHEIM est compétent pour renseigner, en matière d'impôts, les habitants de la commune. Pour les produits locaux (ex : factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères), ils peuvent payer par internet, par prélèvement ou auprès de la trésorerie d'OBERNAI.

À compter de janvier 2021, la trésorerie d'OBERNAI se regroupe au sein du centre des finances publiques d'ERSTEIN. Néanmoins, plusieurs solutions s'offrent aux particuliers qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas payer par Internet.

D'une part, ils pourront effectuer leurs paiements en espèces jusqu'à 300 euros ou par carte bancaire auprès d'un des **118 buralistes accrédités** au sein du département du Bas-Rhin, dont deux sont situés à OBERNAI : Tabac Europe 20, avenue de Gail et Tabac Presse l'Empire 107, rue du Général GOURAUD.

Ils présentent l'avantage d'être ouverts sur de larges plages horaires.

D'autre part, les usagers pourront obtenir des renseignements ou payer leurs impôts, factures, redevances, etc, dans les **centres des**

finances publiques de MOLSHEIM, SELESTAT ou ERSTEIN.

Enfin, des **permanences fiscales sur rendez-vous** seront organisées dès le jeudi 09 avril 2026 :
le lundi en semaine impaire de 13h30 à 17h00 à **OBERNAI** (locaux de l'ancienne trésorerie) et le lundi de 13h30 à 17h00 en semaine paire à la mairie de **KRAUTERGERSHEIM**.

Elles permettront d'échanger avec un agent de la DGFiP qui prendra en charge les questions portant sur l'ensemble des missions des Finances publiques.

Les rendez-vous pourront être réservés directement sur le site impots.gouv.fr par les usagers ou par téléphone (0 809 401 401 service gratuit + coût de l'appel) ou par l'intermédiaire des agents d'accueil des collectivités concernées, jusqu'au lundi qui précède la permanence à savoir :

- jusqu'au 4 janvier 2021 pour la 1ère permanence à OBERNAI du 7 janvier

- jusqu'au 11 janvier 2021 pour la 1ère permanence à KRAUTERGERSHEIM du 14 janvier

Pour répondre au mieux à votre demande, chaque rendez-vous sera précédé d'un appel téléphonique de la part d'un agent des finances publiques.

